



Centre Patronal

Communiqué de presse

26 juillet 2023

Aujourd’hui sont parus les résultats du sondage Tamedia au sujet de la 13ème rente AVS. Cette idée pourrait séduire à première vue, mais révèle son absurdité à mûre réflexion. A l’approche du vote populaire, il sera crucial d’expliquer les enjeux pour que cette initiative soit rejetée et éviter ainsi que le premier pilier de notre prévoyance vieillesse ne devienne plus fragilisé encore.

Face aux craintes actuelles relatives au pouvoir d’achat, l’initiative pour une 13ème rente AVS peut sembler attractive. Pourtant, elle est incongrue pour les raisons suivantes :

- L’AVS est déjà fragilisée financièrement par l’arrivée à la retraite d’une génération très nombreuse, les « baby-boomers » et nécessitera une réforme avant 2030.
- L’initiative propose de grever encore les comptes par l’ajout d’une dépense annuelle d’environ 5 milliards de francs.
- Une augmentation généralisée des rentes AVS n’est pas socialement nécessaire puisqu’il s’agit de la catégorie d’âge la plus fortunée en Suisse (Selon une publication récente¹, la fortune nette médiane pour chacun des ménages comprenant au moins une personne retraitée est de 222'700 francs. Pour les ménages formés de personnes actives, la fortune médiane est six fois plus petite, soit 36'200 francs).
- Les rentiers AVS sont très bien protégés face à la hausse des prix puisque leurs rentes sont adaptées tous les deux ans en fonction de l’inflation et de l’évolution des salaires.

L’initiative propose donc de distribuer plus de prestations à la part de la population qui en a le moins besoin. Ces dépenses devraient être financées par une augmentation de la TVA et des cotisations à charge des travailleurs et des entreprises. Il s’agirait donc de ponctionner les actifs, plus pauvres, pour distribuer aux retraités, plus riches. Une proposition absurde.

Recevoir plus de prestations sans devoir les financer est évidemment une proposition séduisante, mais cela est un affront au contrat intergénérationnel déjà mis à rude épreuve. Pour « mieux vivre à la retraite », il convient de prendre d’autres mesures que de pilfer les ressources limitées des générations suivantes. Pour renforcer le premier pilier, socle de la prévoyance vieillesse suisse, il faut lui accorder un financement solide plutôt que de ravager ses trop maigres réserves.

¹ Philippe Wanner (2023). En Suisse, les retraités sont plus riches que les actifs. La Vie économique, 21 février. Lien : [En Suisse, les retraités sont plus riches que les actifs – La Vie économique \(dievolkswirtschaft.ch\)](https://www.lavieeconomique.ch/2023/02/16/en-suisse-les-retraites-sont-plus-riches-que-les-actifs/)

Pour tous contacts :

Brenda Duruz-McEvoy, responsable de la politique sociale, 079 909 49 32